



Photomontage depuis la D739 « Entrée Est de Fouqueure »



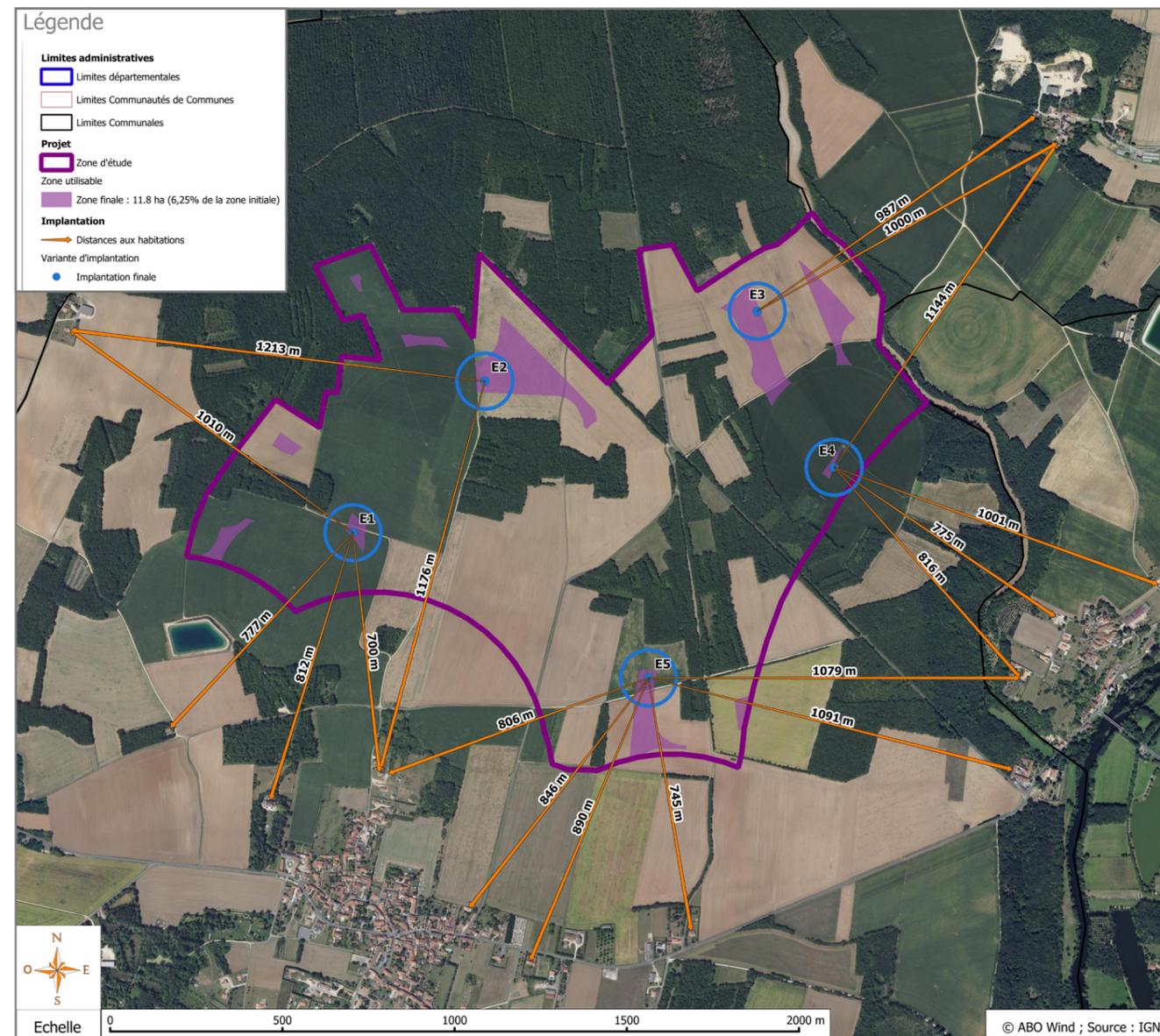
Photomontage depuis la D184 « Sortie Nord de Fouqueure »

Après deux années de concertation et d'études, le projet éolien de Fouqueure arrive à sa finalité. Ce projet s'inscrit dans un territoire acteur de la transition énergétique. Situé intégralement sur la commune de Fouqueure, au nord du bourg, le projet bénéficie du soutien des élus.

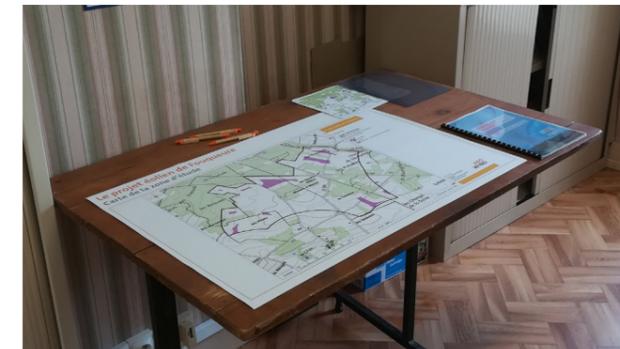
La démarche suivie par ABO Wind et les résultats des études ont été présentés à la population lors d'une consultation préalable qui s'est déroulée durant tout le mois d'avril 2019. Suite à cette démarche volontaire, l'implantation finale a été définie. Celle-ci correspond au meilleur compromis environnemental, paysager, humain et économique sur le site d'étude.

Distance aux habitations de l'implantation retenue

Les éoliennes de Fouqueure se situent au plus proche à **700m des habitations**, bien au-delà des 500m réglementaires. La localisation du site, adossé à la forêt de Tusson, permet d'éloigner les éoliennes le plus loin possible des habitations. Seulement **10 maisons se trouvent à moins de 800m d'une éolienne**.



Retour sur la Consultation préalable d'Avril 2019



Cette consultation s'est tenue durant un mois, permettant à chaque citoyen de prendre connaissance d'un dossier mis à disposition, et de rencontrer le porteur de projet lors de permanences. Ce dossier, également disponible sur le site internet du projet, présente :

- la démarche d'analyse ayant conduit au site de Fouqueure,
- l'ensemble des résultats des études, et
- la démarche de détermination des espaces propices à l'installation d'éolienne sur le site étudié.

Un bilan complet de la consultation préalable est disponible en mairie et sur le site internet du projet. Lors de cette consultation 7 personnes se sont présentées aux permanences, et une contribution écrite a été rédigée.

Exemples de questions posées et les réponses apportées par le responsable de projet

« Le projet impacte-t-il les bois présents sur le site ? »

Les éoliennes se situeront en dehors et à distance suffisante des boisements. Aucun impact sur les bois n'est attendu, excepté pour certains virages d'accès depuis la D40. **Pour chaque arbre ou arbuste coupé, trois seront replantés.**

« Comment le développement éolien sur le territoire est réalisé ? Pourquoi il n'y a pas d'éolienne au sud du département ? »

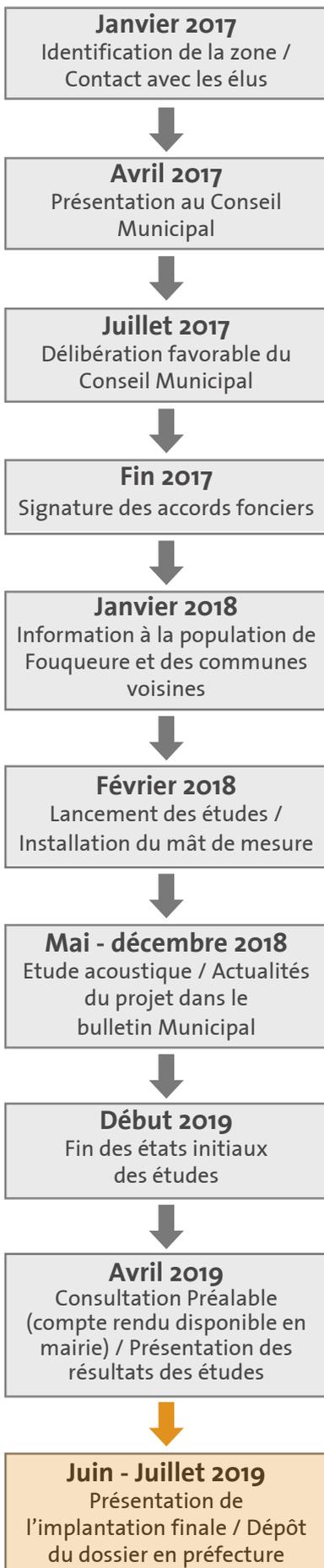
Le développement éolien respecte de nombreux critères techniques et environnementaux. Le dossier de consultation préalable présente la démarche à l'échelle du département. Il est montré que, en théorie et avant l'approfondissement des études, **seul 11 % du département peut accueillir un projet éolien**. L'essentiel du potentiel se situe au nord d'Angoulême. La différence de concentration des zones habitées est la première explication. Cependant, le territoire a des limites, et l'état est décisionnaire sur l'acceptation des projets. Le nombre de projet pouvant émerger sur le territoire est donc contrôlé. ABO Wind travaille en étroite relation avec la commune, la communauté de communes, le TEPOS et l'office de Tourisme afin d'assurer un développement cohérent de ses projets.

« Les éoliennes seront visibles depuis les habitations en lisière du village. La société ABO Wind peut-elle aider les propriétaires à planter des arbres de haute-tige ? »

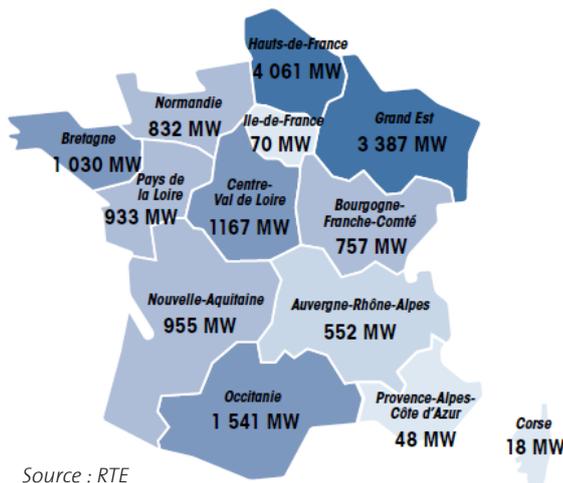
L'impact du projet final sur le paysage, notamment sur le paysage proche, et la visibilité depuis le bourg sont évalués et analysés par le bureau d'étude expert en paysage avec qui nous travaillons sur ce dossier. Cette étude ne peut être exhaustive et analyser la situation de manière précise pour chaque habitation. La plantation d'arbres de façon propice peut réduire la visibilité du parc éolien, sans néanmoins atteindre le masquage complet en fonction de chaque situation. Dans le cadre des mesures de réduction des impacts paysagers, une plantation de haie peut être préconisée par le bureau d'étude paysager. Le coût de ces mesures est pris en charge dans le cadre du projet.



Photomontage depuis la place de la mairie et de l'église



Puissance éolienne raccordée par région au 31 mars 2019 :



Source : RTE

Etat des lieux en France

- Objectif 2020 : 19 000 MW
- janvier 2019 : 15 090 MW

Région Nouvelle-Aquitaine

- Objectif 2020 : 3 000 MW
- janvier 2019 : 955 MW

L'objectif national de la **Programmation Pluriannuelle de l'Energie** est d'atteindre entre **34 100 et 35 600 MW** d'installations éoliennes raccordées à l'horizon 2028

ABO Wind en France



4 Agences

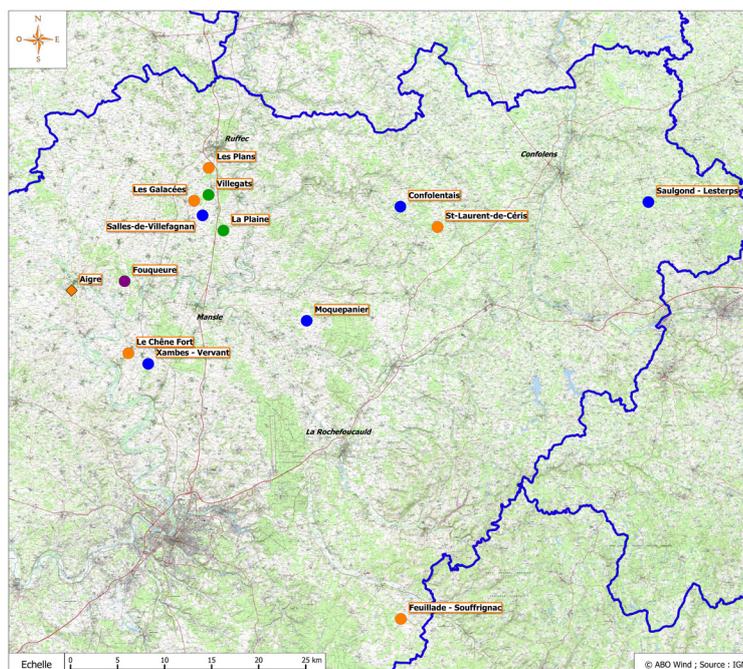


158 éoliennes



306 MW installés

ABO Wind en Charente



ABO Wind Partenaire du SA XV

Contacts:

Responsable de projets
Valentin Pineau
Tél. : 07 89 85 02 66
@ valentin.pineau@abo-wind.fr

Responsable de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
@ cristina.robin@abo-wind.fr

www.abo-wind.com/fr
@ABOWindFrance
ABO Wind SARL/France

ABO WIND
Tournés vers le futur